

5^{EME} PARTIE

DESCRIPTION DES FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES PAR LE PROJET

1. PRINCIPES GENERAUX
2. SYNTHESE DES EFFETS NOTABLES POTENTIELS SUR LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Conformément à l'article R.122-5 II 4° du Code de l'environnement, cette partie présente une description des facteurs mentionnés au III de l'article L.122-1 du même code susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet.

SOMMAIRE DE LA 5^{EME} PARTIE

1. PRINCIPES GENERAUX 193

| | |
|---|-----|
| + 1.1 EVALUATION DES INCIDENCES NOTABLES | 193 |
| 1.1.1 Les incidences notables sur l'environnement | 193 |
| 1.1.2 Les facteurs environnementaux | 193 |
| + 1.2 TYPOLOGIE DES INCIDENCES NOTABLES | 193 |

2 EFFETS NOTABLES POTENTIELS SUR LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX 194

| | |
|--|-----|
| + 2.1 CADRE GEOGRAPHIQUE | 194 |
| + 2.2. MILIEU PHYSIQUE : SOLS, AIR ET CLIMAT | 194 |
| + 2.3 RESSOURCES EN EAU | 195 |
| + 2.4 MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITE | 195 |
| + 2.5 MILIEU HUMAIN | 195 |
| + 2.6 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITE | 196 |
| + 2.7 RISQUES, NUISANCES ET SANTE PUBLIQUE | 196 |
| + 2.8 PAYSAGE ET PATRIMOINE CULTUREL | 197 |

1. PRINCIPES GENERAUX

→ Après avoir défini la notion d'incidences notables sur l'environnement, ce chapitre présente une typologie des différents effets potentiels attendus d'un projet sur l'environnement.

1.1 EVALUATION DES INCIDENCES NOTABLES

L'une des étapes clés du processus d'évaluation environnementale consiste à déterminer la nature, l'intensité, l'étendue et la durée des incidences sur l'environnement que le projet est susceptible d'engendrer.

Cette démarche constitue un préalable à la mise en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (séquence ERC) des effets négatifs du projet sur l'environnement.

1.1.1 Les incidences notables sur l'environnement

Les incidences notables d'un projet sur l'environnement, qui s'imposent au plan réglementaire, renvoient à une double notion :

- La notion d'effet sur l'environnement : l'effet décrit une conséquence d'un projet sur l'environnement indépendamment du territoire qui est affecté ; il s'apprécie par des valeurs factuelles (nombre d'hectares touchés, niveau sonore prévisionnel, ...) ;
- La notion d'impact sur l'environnement : l'impact est la transposition de cet événement sur une échelle de valeur ; il peut être défini comme le croisement entre l'effet et la sensibilité du territoire ou de la composante de l'environnement touchés par le projet.

1.1.2 Les facteurs environnementaux

Le projet, objet de la présente étude, peut potentiellement modifier les paramètres retenus pour décrire l'état actuel de l'environnement (facteurs environnementaux). A l'inverse, certains de ces paramètres peuvent également influencer sur une ou plusieurs composantes techniques ou fonctionnelles du projet.

Cette démarche d'identification des facteurs environnementaux pouvant être modifiés par le projet (et inversement) a été menée au fil de la 2^{ème} partie de l'étude d'impact consacrée à la description des facteurs pertinents de l'état actuel de l'environnement.

Les chapitres qui suivent présentent une synthèse des effets notables potentiels du projet sur les facteurs environnementaux.

Ces effets se comprennent hors application des mesures ERC.

1.2 TYPOLOGIE DES INCIDENCES NOTABLES

Tout projet d'aménagement d'une infrastructure linéaire est susceptible d'engendrer des incidences sur l'environnement dès la phase de chantier, et durant toute la phase d'exploitation.

Selon leurs caractéristiques, ces incidences ou effets recouvrent des situations différentes qu'il convient de préciser. Plusieurs catégories d'effets se distinguent :

- Les effets peuvent être temporaires, ou au contraire permanents,
- Les effets peuvent être induits directement par le projet, ou au contraire intervenir indirectement,
- Les effets peuvent être négatifs pour l'environnement, ou au contraire positifs.

Définitions :

Effet temporaire : Les effets temporaires sont des effets limités dans le temps, soit qu'ils disparaissent immédiatement après cessation de la cause, soit que leur intensité s'atténue progressivement jusqu'à disparaître.

Effet permanent : Les effets permanents sont dus à la construction même du projet ou à ses effets fonctionnels qui se manifesteront tout au long de l'exploitation de l'aménagement. Ils peuvent également être observés en phase de travaux (ex : des remaniements des sols du fait des terrassements ont des impacts permanents).

Effet direct : Les effets directs traduisent les conséquences immédiates du projet, dans l'espace et dans le temps. Ils sont directement attribuables aux travaux et aux aménagements projetés.

Effet indirect : Les effets indirects résultent d'une relation de cause à effet ayant à l'origine un effet direct. Ils peuvent concerner des territoires éloignés du projet ou apparaître dans un délai plus ou moins long (effets induits, effets en chaîne).

Effet cumulatif : Les effets cumulatifs sont le résultat du cumul et de l'interaction de plusieurs effets directs et indirects générés par un même projet ou par plusieurs projets dans le temps et l'espace et pouvant conduire à des changements brusques ou progressifs des milieux.

Effet négatif : impact ayant un effet négatif sur l'environnement (destruction, altération, ...).

Effet positif : impact ayant un effet positif sur l'environnement.

2 EFFETS NOTABLES POTENTIELS SUR LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

→ Pour chaque thématique environnementale, un tableau de synthèse identifie les effets notables potentiels du projet.

En fonction de la nature du projet et du contexte environnemental, une appréciation de l'importance des effets notables potentiels est proposée.

Trois niveaux d'appréciation sont utilisés :

| | |
|--|---|
| | Fort : type d'effets fortement concernés |
| | Moyen : type d'effets moyennement concernés |
| | Faible : type d'effets très peu concerné |

2.1 CADRE GEOGRAPHIQUE

| ❖ Effets notables potentiels | | |
|------------------------------|---|--|
| Occupation de l'espace | - Effets d'emprise liés à la réorganisation des voiries | |
| | - Effets de mutation et de réorganisation de l'occupation des sols | |
| | - Effets cumulatifs avec le projet urbain « Saint-Sever Nouvelle Gare » conduit par Métropole Rouen Normandie | |

2.2. MILIEU PHYSIQUE : SOLS, AIR ET CLIMAT

| ❖ Effets notables potentiels | | |
|------------------------------|--|--|
| Sols | - Effets liés aux mouvements de matériaux pour les terrassements | |
| | - Effets sur le tassement des sols | |
| | - Effets sur la qualité des matériaux excavés (risques de sols pollués) | |
| Air | - Effets sur la dispersion et la concentration de polluants d'origine routière | |
| | - Effets temporaire sur la qualité de l'air du fait de l'émission potentielle de poussière (phase travaux) | |
| | - Effets induit sur la santé publique | |
| Climat | - Evolution des facteurs climatiques en relation avec le changement climatique, pouvant induire des effets sur le projet | |
| | - Vulnérabilité de la route nouvelle face au risque de débordement de la Seine | |

2.3 RESSOURCES EN EAU

| ❖ Effets notables potentiels | | |
|------------------------------|---|---|
| Eaux souterraines | - Effets sur la piézométrie locale | |
| | - Effets sur la qualité des eaux souterraines | |
| Eaux de surface | - Absence d'effet sur les écoulements de surface | / |
| | - Effets sur la qualité des eaux de surface | |
| Contraintes hydrauliques | - Effets du projet sur le champ d'expansion des crues | |
| | - Vulnérabilité du projet au risque d'inondation | |
| | - Compatibilité avec les documents de cadrage (SDAGE, PPRi) | |
| Utilisation | - Effets sur la piézométrie pouvant induire une incidence sur les prélèvements en eau | |
| | - Effets sur la qualité des eaux prélevées | |
| | - Effets sur les conditions d'utilisation et de fréquentation des berges de la Seine | |

2.4 MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITE

| ❖ Effets notables potentiels | | |
|--|---|--|
| Habitats naturels et flore | - Effets d'emprise liés à la réorganisation des voiries | |
| | - Effets induits sur les espèces invasives | |
| Faune | - Effets de dérangement et de perturbation | |
| | - Effets sur la mortalité (phase travaux et exploitation) | |
| | - Effets sur l'état de conservation (atteintes aux espèces) | |
| | - Effets de fragmentation des habitats d'espèces | |
| Fonctionnalités et continuités écologiques | - Effets sur la fonctionnalité des milieux impactés | |
| | - Effets sur les continuités écologiques | |
| Documents de cadrage | - Effets sur les sites de proximité (site naturel de Bonsecours, ...) | |

2.5 MILIEU HUMAIN

| ❖ Effets notables potentiels | | |
|------------------------------|---|---|
| Population | - Absence d'effet sur l'évolution de la démographie | / |
| | - Effets sur l'emploi en phase travaux | |
| Urbanisme | - Effets sur l'affectation des sols | |
| | - Effets sur les servitudes d'utilité publique et les réseaux divers | |
| | - Effets cumulatifs avec le projet urbain « Saint-Sever Nouvelle Gare » conduit par Métropole Rouen Normandie | |
| Habitat et équipements | - Absence d'effet d'emprise sur de l'habitat | / |
| | - Effets induits sur le bâti de proximité | |
| | - Effets sur les équipements existants (aire de stationnement de camping-cars, ...) | |
| Activités | - Effets sur la pérennité des activités existantes sur les quais bas | |
| | - Effets sur les conditions de desserte des activités des quais bas | |
| | - Effets sur la fonction récréative des berges de la Seine et la modification probable des usages | |
| | - Opportunités d'évolution des activités présentes sur le quai bas | |

2.6 INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITE

| | ❖ Effets notables potentiels | |
|------------------------------|---|--------|
| Infrastructures routières | - Effets de la réorganisation des voiries sur le trafic en phase transitoire | Orange |
| | - Effets de la réorganisation des voiries à terme | Orange |
| | - Effets sur les conditions d'accessibilité au centre-ville de Rouen | Orange |
| | - Effets induits sur les voiries connectées, en termes de trafic et de fonctionnalité | Orange |
| Infrastructures ferroviaires | - Effets de la phase travaux (déconstruction de la tranchée couverte) sur les circulations ferroviaires | Orange |
| | - Opportunités de modernisation de la ligne ferroviaire fret | Orange |
| Mobilité et déplacements | - Effets sur les infrastructures de transport collectif (rétablissement de la ligne de bus) | Orange |
| | - Effets sur les déplacements modes doux actifs (cheminements piétons et cycles le long des quais) | Orange |
| | - Effets induits avec le projet urbain « Saint-Sever Nouvelle Gare » | Orange |
| | - Compatibilité avec les documents de cadrage (SCoT, PDU) | Orange |

2.7 RISQUES, NUISANCES ET SANTE PUBLIQUE

| | ❖ Effets notables potentiels | |
|---------------------------------------|---|--------|
| Risques industriels et technologiques | - Effets liés aux risques de transport de matières dangereuses (rail et route) | Orange |
| | - Vulnérabilité du projet face aux risques industriels et technologiques | Orange |
| Nuisances acoustiques | - Effets sur le bruit de la phase travaux | Orange |
| | - Effets sur le bruit de la valorisation sur place des déchets de chantier | Orange |
| | - Effets de la réorganisation des voiries sur le bruit | Orange |
| Vibrations | - Effets de la suppression de la tranchée couverte sur le bruit d'origine ferroviaire | Orange |
| | - Effets du chantier sur les vibrations | Orange |
| | - Effets de la valorisation des déchets de chantier sur les vibrations | Orange |
| Santé publique | - Effets de la suppression de la tranchée couverte sur les vibrations | Orange |
| | - Effets induits des nuisances en phase travaux sur la santé publique (bruit, poussières, vibrations) | Orange |
| Santé publique | - Effets induits issus des rejets de polluants atmosphériques dus au trafic routier | Orange |

2.8 PAYSAGE ET PATRIMOINE CULTUREL

| ❖ Effets notables potentiels | | |
|------------------------------|---|---|
| Paysage | - Effets du réaménagement sur les unités et sur les éléments constitutifs de la trame paysagère | |
| | - Effets de la suppression de la tranchée couverte sur les perceptions visuelles (proches et éloignées) | |
| | - Effets induits sur le réaménagement qualitatif de l'ancien site de la SERNAM | |
| | - Effets sur le traitement de la nouvelle entrée de ville | |
| | - Opportunités pour un aménagement d'ensemble des quais de Seine (amont-aval) | |
| Patrimoine culturel | - Effets de co-visibilité avec les monuments historiques protégés | |
| | - <i>Absence de site archéologique pré-identifié</i> | / |

